

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 6 décembre 2022**

Le mardi 06.12.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : M. CAUBET Christian (par Mme BOULAY), M. XILLO Michel (par Mme MOREEL), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par M. MOMBRUN), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS), Mme LOUGE Monique (par Mme AUREL).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. NAPOLI François.

Délibération n° 153-2022.

Acquisition de parcelles à la SA d'HLM ALTEAL et à l'ASL Croix de Lamouzie.

Précision à apporter à la délibération n° 70-2022 du 05.07.2022.

Mme BOULAY, Maire Adjoint déléguée à l'urbanisme, rappelle qu'afin de permettre les aménagements urbains en entrée de ville et notamment la création d'un giratoire à l'intersection RD 17 & Chemin de Piquette, le Conseil Municipal, par délibération n° 70-2022 du 05.07.2022, a décidé de l'acquisition de l'emprise foncière nécessaire auprès de la SA d'HLM ALTEAL et de l'ASL Croix de Lamouzie.

Suite au plan de division et au procès-verbal de délimitation établis par le géomètre, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, acte les superficies réelles dont la commune se porte acquéreur :

Propriétaire	Parcelle d'origine	Superficie estimée et mentionnée dans la délibération du 05.07.2022	Superficie réelle qui sera acquise par la commune suite aux documents du géomètre	Prix
SA d'HLM ALTEAL	F n° 2829	1134 m ²	1134 m²	70.000 €
ASL Croix de Lamouzie	F n° 3004	104,62 m ²	171 m²	1 €
ASL Croix de Lamouzie	F n° 3018	94,10 m ²	129 m²	1 €
ASL Croix de Lamouzie	F n° 3023	61,50 m ²	36 m²	1 €
ASL Croix de Lamouzie	F n° 3024	0,67 m ²	4 m²	1 €

Le Secrétaire,
François NAPOLI,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,